

**PROCES-VERBAL  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**

**Séance du Mardi 17 décembre 2019 à 18 H. 30  
Convoquée le 10 décembre 2019  
Sous la présidence de Monsieur Philippe WAGNER, Maire.**

Conseillers Municipaux

Elus 14

Présents 10

Membres présents

Mme JACOBY AM Adjointe

M. AQUILINA D. Adjoint

Mme BASSO M.

Mme BRUNOT M.A.

Mme LE BRETON A.

Mme SCHONG E.

M. DROUILLEAUX Ph.

M. JACQUES D.

M. PELTRE A.

**Absents excusés : M. SCHWIRTZ Ch.**

**M. CHERY qui a donné procuration à M. WAGNER**

**M. WEINBERG qui a donné procuration à Mme JACOBY**

**M. BRUNOT qui a donné procuration à M. AQUILINA**

**Secrétaire de Séance : M. DROUILLEAUX a été élu secrétaire de séance.**

Le Maire, Président de l'Assemblée, ouvre la séance et fait adopter le procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2019.

**TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES 2021**

M WAGNER fait savoir qu'il convient déjà de fixer les tarifs de location de la salle des fêtes pour l'exercice 2021 et qu'il avait demandé à Madame LE BRETON et Messieurs DROUILLEAUX et PELTRE d'étudier ce dossier.

Puis, M DROUILLEAUX fait connaître les résultats de leurs travaux et soumet à l'assemblée leur proposition, à savoir maintenir les tarifs 2020 pour 2021.

M. WAGNER demande que le personnel communal puisse bénéficier des conditions et tarifs des administrés de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- accepte les deux propositions.

M. le Maire remercie Madame LE BRETON A., Messieurs DROUILLEAUX Ph. et PELTRE A. pour leur investissement.

### **CESSION DE TERRAIN**

M. le Maire fait savoir que M. RUPPEL Norbert, souhaite acquérir environ 0,60 a de la parcelle cadastrée en section A N° 1596 appartenant à la commune.

Puis il demande un accord de principe sur cette cession.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Donne un accord de principe à cette cession,

Fixe le prix de vente à 1.50 € le m<sup>2</sup>,

Les frais d'arpentage et de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

### **DIVERS**

./.

### **INFORMATIONS**

#### **Veillée de Noël**

Mme JACOBY fait savoir que la Veillée de Noël a été très appréciée par les habitants présents, mais, toutefois, regrette le manque de participants.

Mme JACOBY remercie tous les conseillers municipaux et les membres du comité des fêtes pour l'organisation et l'excellent travail fourni pour cet après- midi.

### **Colis de Noël**

La distribution des colis de Noël aux Anciens a eu lieu samedi 14 décembre. Merci aux membres du Conseil et du Ccas pour leur présence.

### **GRDF : Poste de soutirage**

La Sté GRDF va réaliser en février prochain des travaux de protection cathodique et de création d'un poste de soutirage Route de Maizières.

### **Déchèterie**

M. WAGNER fait savoir que des travaux d'agrandissement de la déchèterie de Talange débuteront en janvier 2020 pour une durée prévisionnelle de 4 mois.

Ce site sera fermé pendant les travaux.

De ce fait, les sites d'Ennery et de Maizières-lès-Metz, seront ouverts plus largement.

Un tract va être distribué aux habitants précisant les nouveaux horaires d'ouverture ainsi que les dates de rattrapage des collectes pour les fêtes.

### **Ecole du Parc**

Mme JACOBY fait savoir que M. MARION, Président du Souvenir Français d'Amnéville, s'est rendu avec M. JACQUES, Président du Souvenir Français d'Hauconcourt, dans la classe de Mme WALTHER pour une conférence sur les transformations de la France sous Napoléon III, sur l'œuvre du baron Haussmann et sur la vie de Mme Marguerite BOUCICAUT.

### **Gazette 2019**

La gazette sera distribuée dans les boîtes à lettres par le personnel communal.

### **Vœux du Maire**

La cérémonie des Vœux aura lieu le vendredi 17 janvier 2020 à 18 H. 30 à la salle des Fêtes.

## **CCAS**

M. WAGNER fait savoir que le conseil d'administration du CCAS a décidé de reconduire les domaines et critères 2019 pour 2020.

## **Restauration de l'annexe en Reute**

M. le Maire fait savoir que ces travaux sont réalisés par la Fédération de Pêche de la Moselle pour favoriser la reproduction des brochets.

## **Grève des enseignantes**

Les enseignantes de l'école du Parc ont fait grève deux journées.

Le service minimum a été assuré par le personnel des PEP 57.

## **Circulation**

M. WAGNER signale que malgré la signalisation, au sol et verticale, et la communication faite à ce sujet, des usagers prennent en sens interdit les différentes rues du village.

## **Remerciements**

M. WAGNER communique les remerciements de la Protection civile pour l'octroi de la subvention.

## **Taxe de séjour**

M. WAGNER fait savoir que la communauté de communes Rives de Moselle a instauré une taxe de séjour. Cette taxe concerne les Hôtels, les maisons et chambres d'Hôtes ainsi que les locations saisonnières.

## **Battue du 5 décembre 2019**

Lors de la battue organisée le 5 décembre par l'adjudicataire de la chasse, 4 sangliers ont été abattus.

Avant de clore cette séance, M. le Maire remercie les membres du Conseil Municipal pour leur investissement au sein de la commune et leur souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

**Séance levée à 19 H. 18**